



AERO-CLUB du BAS-ARMAGNAC

Aérodrome de Nogaro - B.P.17- 32110 NOGARO

Tél : 05.62.08.80.82 ou Tél/fax : 05.62.69.09.50

Site internet : <http://www.aeronogaro.com> Email: info@aeronogaro.com

BREVET DE PILOTE DE PLANEUR

Devis approximatif Formation en vue de l'obtention du brevet de pilote de planeur

Elève pilote de + de 25 ans

- Cotisation club valable jusqu'au 31/12/2015
- Licence assurance fédérale valable jusqu'au 31/12/2015
- 20 heures de vol d'instruction en planeur biplace avec briefings/débriefings vol
- 2 heures de vol en solo sur planeur biplace
- 50 vols (remorquages par avion)
- Manuel de pilote de planeur et carnet de vol

Prévoir une visite médicale aéronautique de classe 2 (tarif d'une consultation)

Détail du devis formation brevet de pilote planeur :

- Cotisation club 2014150 €
- Licence assurance fédérale annuelle 2015158.90 €
- Remorqués (50 x 23.5€).....1 175 €
- Heures de vol en instruction sur planeur biplace « Alliance 34 »
(20 x 30.70€).....614 €
- Heures de vol en solo sur planeur biplace « Alliance 34 »
(2 x 20.7€).....41.40€
- Carnet de vol.....13 €
- Manuel de pilote de planeur (édition 11 Cépaduès).....37 €

TOTAL : 2189.30 €

Prévoir 80 € pour Frais de délivrance brevet de pilote planeur (redevance DGAC)*

*Non inclus au forfait ci-dessus, paiement auprès de la DGAC après réussite du test final BPP**

** Direction Générale de l'Aviation Civile*

** Brevet de Pilote Planeur*

Attention : Tous suppléments en : heure de vol, remorqués, cotisations et/ou licences (en cas de formation étalée sur plusieurs années civiles) seront facturés en sus aux tarifs club en vigueur.